

PARTICULIERS

**ADDENDUM
A PARTIR DU 25/06/2026**

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur à partir du 25/06/2026

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026. Il comprend les évolutions liées aux offres groupées de services EKO, Essentiel, Premium et Prestige sur les retraits et paiements de la carte bancaire incluse dans l'offre.



**AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**



CÔTES D'ARMOR



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.
Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Cotation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées. Les Offres Essentiel, Premium et Prestige ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans (inclus). Cf. page 18 des principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026.

	OFFRE ESSENTIEL	OFFRE PREMIUM	OFFRE PRESTIGE
	10 €/mois	16 €/mois	34 €/mois
dont cotisations d'assurance*	1€ /mois	4,5 €/mois	4,5 €/mois
Gestion du compte			
Tenue de compte	✓	✓	✓
Service d'alerte par SMS ou par mail : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	✓	✓	✓
E-relevé mensuel	✓	✓	✓
Commission d'intervention			
Commission d'intervention ⁽¹³⁾	1/an	3/an	12/an
Moyens et opérations de paiement			
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)	"MasterCard Standard" ou "VISA Classic" (cotisation carte) Débit immédiat ou différé	"Gold MasterCard" ou "VISA Premier" (cotisation carte) Débit immédiat ou différé	"World Elite MasterCard" ou "VISA Infinite" (cotisation carte) Débit différé uniquement
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	✓	✓	✓
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	✓	✓	✓
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	✓	✓	✓
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	✓	✓	✓
Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	✓	✓	✓
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	✓	✓	✓
Émission et réception d'un virement non SEPA	Non inclus	10/an	Illimité
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	✓	✓	✓
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽¹⁴⁾	✓	✓	✓
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	✓	✓	✓
Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client	✓	✓	✓
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	✓	✓	✓
Frais d'émission d'un chèque de banque	1/an	3/an	Illimité

* Les cotisations d'assurance comprennent :

- Pour la formule ESSENTIEL : SécuriCOMPTE Plus

- Pour les formules PREMIUM et PRESTIGE : SécuriCOMPTE Premium et SécuriWEB Premium

⁽¹³⁾ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

⁽¹⁴⁾ Sauf gratuité imposée par la loi.

OFFRE ESSENTIEL (SUITE)	OFFRE PREMIUM (SUITE)	OFFRE PRESTIGE (SUITE)
-------------------------------	-----------------------------	------------------------------

Retrait d'espèces par carte⁽¹⁵⁾

A un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	✓	✓	✓
En euro ⁽¹⁰⁾ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	✓	✓	✓
En euro ⁽¹⁰⁾ ou en devises ⁽¹⁶⁾ , dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	✓	✓	✓
En devises ⁽¹⁶⁾ , hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	✓	✓	✓
Paiement par carte⁽¹⁵⁾			
En euro ⁽¹⁰⁾ dans un pays de l'EEE	✓	✓	✓
En devises ⁽¹⁶⁾ dans ou hors pays de l'EEE	✓	✓	✓

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE ⁽¹⁷⁾	Sécuri COMPTE Plus	Sécuri COMPTE Premium	Sécuri COMPTE Premium
Cotation à une offre d'assurance des achats à distance SécuriWEB PREMIUM	Non inclus	✓	✓

Merci pour l'info (version numérique)

Accès au service de renseignements "Nos experts en direct" de "Merci pour l'info"	2 demandes / an	Illimité	Illimité
Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	Illimité	Illimité	Illimité
Accès au(x) magazine(s) en version numérique	Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques	Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques	8 titres dont Merci pour l'info

Mon Sécuricoffre+

	5Go	5Go	50Go
	10 €/mois	16 €/mois	34 €/mois
dont cotisations d'assurance*	1€ /mois	4,5€ /mois	4,5€ /mois

* Les cotisations d'assurance comprennent :

- Pour la formule ESSENTIEL : SécuriCOMPTE Plus

- Pour les formules PREMIUM et PRESTIGE : SécuriCOMPTE Premium et SécuriWEB Premium

⁽¹⁰⁾ Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise, ou leu roumain (Conformément à la réglementation européenne).

⁽¹⁵⁾ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

⁽¹⁶⁾ Hors frais de conversion monétaire

⁽¹⁷⁾ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

♦ **Offre Eko** (nouvelle offre commercialisée à partir du 29/04/2026 uniquement pour les nouveaux clients et à partir du 30/06/2026 pour les clients non détenteurs d'une offre groupée de services)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Particulier Vision option virements externes	GRATUIT
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	en option : 1€/mois (cotisation carte)
Paiement avec la carte virtuelle ou la carte "Eko Mastercard" souscrite en option	
En euro ou en devise ⁽¹⁶⁾ , dans et hors d'un pays de l'EEE	GRATUIT
Retrait avec la carte physique en option	
A un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	GRATUIT
En euro ou en devises ⁽¹⁶⁾ , en France, dans la zone euro ou dans un pays de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement	1€/retrait à partir du 4ème retrait/mois
En devises ⁽¹⁶⁾ dans un pays hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	GRATUIT
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus	en option : 1€/mois

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

Edité par : CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES COTES D'ARMOR, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 9 rue du Plan, la Croix Tual, PLOUFRAGAN, 22098 SAINT-BRIEUC CEDEX 9. Tél. 02 96 69 22 22 (Prix d'un appel local) Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 501. 777456179 R.C.S ST-BRIEUC. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2201 2021 000 000 003 délivrée par la CCI des Côtes d'Armor, bénéficiant de Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Identifiant Unique CITEO : FR234318.01JENQ

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole des Côtes d'Armor en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistre à l'ORIAS sous le numéro 07.023.501 (www.oriass.fr). Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 445 445 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865. Pour les contrats d'assurance dommages.

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris. Pour les contrats d'assurance vie, décès et assurance dépendance. Pour les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam). Pour les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - Siège social situé 53 rue La Boétie, 75008 PARIS - Immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Pour les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE.

Le PER est assuré par **CAAR** - Crédit Agricole Assurances Retraite - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances Siège social 16 -18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.

03/07/2026 - Addendum MBQ Gratuité Frais à l'étranger sur OGS V4



Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"



1 Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
2 Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).
(16) Hors frais de conversion monétaire